



## Ecole inclusive: à Genève, 155 élèves relégués en liste d'attente pour un soutien spécialisé

par [Sophie Gaitzsch](#)



Une éducatrice spécialisée dans l'autisme, ici en 2009, lit une histoire à deux enfants à Rhode Island aux Etats-Unis. (AP Photo/Stew Milne)

Ils ont entre 4 et 12 ans. Ils souffrent de troubles des apprentissages ou du comportement, d'autisme ou encore de difficultés relationnelles. Une procédure d'évaluation standardisée (PES) a conclu qu'ils pouvaient rejoindre des classes ordinaires, avec un accompagnement spécialisé. Mais les mois passent et... rien. Placés sur une longue liste d'attente qui comptait 155 noms en novembre, ils se rendent bel et bien à l'école mais ne reçoivent pas le soutien nécessaire à leur développement et auquel ils ont légalement droit. Avec des conséquences parfois désastreuses.

**Pourquoi c'est important.** L'école inclusive consiste à intégrer des élèves ayant des besoins particuliers dans des établissements ordinaires plutôt que de les orienter vers des structures spécialisées séparées. Elle est une priorité politique à Genève depuis 2014. Responsables associatifs, enseignants et élus pointent pourtant que le discours des autorités est bien loin de la réalité. Ils dénoncent un manque criant de vision et de moyens.

**Ce que révèle la liste d'attente.** Ce document circule parmi les responsables scolaires et associatifs. Selon les informations recoupées par Heidi.news, en novembre, la liste d'attente comptait 155 enfants, dont près de 50 en début de scolarité (1P et 2P). Les mesures auxquelles ces élèves ont droit (mais qu'ils ne reçoivent pas) se nomment SPES, pour «soutien pédagogique de

l'enseignement spécialisé» à partir de la 3P et EPS, pour «soutien pédagogique de l'enseignement spécialisé», en 1P-2P. Concrètement, il s'agit d'un accompagnement individuel en classe par un ou une enseignante spécialisée, qui peut aller de quelques heures par semaine à la moitié du temps de présence pour les plus petits.

Ces mesures vont donc au-delà d'aménagements qui peuvent être décidés directement dans les écoles pour les élèves qui rencontrent des difficultés plus légères, par exemple la logopédie. Elles sont attribuées au terme d'une procédure

Connecté.

Pour la plupart des enfants sur la liste, la décision d'octroi de mesures date du printemps 2021, soit bien avant la rentrée de l'année scolaire en cours.

**Répercussions «monstrueuses».** «Pour les élèves qui sont dans des classes régulières et ne reçoivent pas l'accompagnement adéquat, les répercussions sont monstrueuses. Le système les met d'emblée en échec», s'emporte Marjorie de Chastonay, députée au Grand conseil et présidente de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches.

«Sans ce soutien, leur situation se dégrade, ils ne progressent pas, se démotivent. Déboussolés, ils deviennent parfois plus anxieux ou agités, perturbent le groupe. Les enseignants surchargés doivent faire avec les moyens du bord. Cela ne fonctionne pas et on conclut bien souvent que ces élèves ne sont pas à leur place. La réalité, à Genève, c'est que dans cette situation, les parents qui ont les moyens mettent leurs enfants en inclusion dans le privé. Les enfants moins favorisés, eux, sont réorientés vers le spécialisé, d'où il est difficile de revenir dans l'enseignement régulier.»

**Saupoudrage et bricolage.** Alors que l'année scolaire avance et que de nouveaux signalements d'élèves en difficulté repérés dans les classes viennent charger encore davantage le dispositif, quelles sont les solutions prévues pour ces enfants dans les semaines et mois à venir?

Le Service éducatif itinérant (SEI), qui dépend de l'association Astural, est mandaté depuis 2017 par le Département de l'instruction publique (DIP) pour soutenir les élèves de 1P et 2P qui ont besoin d'un accompagnement spécialisé en classe. En 2017, cette activité a démarré avec sept intervenants scolaires en éducation précoce spécialisée (de formation éducateur·trice ou

enseignant-e spécialisé-e), pour environ 20 enfants pris en charge. A la rentrée 2021, l'équipe comptait 37 intervenants scolaires accompagnant 115 enfants. «Malgré six personnes en plus cette rentrée, nous avons une liste d'attente de 48 enfants», se désole le directeur Eric Métral. Aucun poste supplémentaire ne pourra être créé en cours d'année.

Le SEI se retrouve donc à «pousser les murs». «On donne un peu moins à certains pour donner à d'autres, explique Eric Métral. Alors que le suivi pourrait aller jusqu'à la moitié du temps en classe, on le limite si c'est possible à un tiers du temps. L'enjeu

Connecté.

L'état de certains élèves évolue positivement, et leur soutien peut diminuer ou s'arrêter. D'autres prises en charge s'interrompent si l'enfant quitte les classes ordinaires pour une institution spécialisée. Cela libère de la place. Mais en parallèle, certains accompagnements doivent être renforcés et de nouveaux élèves sont adressés au SEI.

Verdict: «La liste d'attente tourne autour de 50, et va y rester cette année.»

De la 3P à la 8P, c'est principalement l'Office médico-pédagogique (OMP), qui dépend du DIP et dont les dysfonctionnements font les gros titres depuis la rentrée, qui doit assurer le soutien des élèves en classe. Mi-novembre, sa propre liste d'attente pour les mesures SPES comptait 80 élèves. Là, selon les retours du terrain qu'*Heidi.news* a pu récolter, le saupoudrage semble avoir pris le dessus. La plupart des suivis ont été limités cette année à 4 heures hebdomadaires, alors que certains enfants en avaient 8 voire 10 par le passé.

Elvira David Coppex, la directrice de l'association Autisme Genève, donne l'exemple d'un enfant qui disposait auparavant de huit heures et dont l'inclusion se passait très bien:

«Cette année, il n'en a plus que quatre et se retrouve en grande difficulté, ce qui a un impact négatif sur toute la classe. Du coup, on veut le réorienter vers une classe intégrée (*des classes séparées qui regroupent des enfants de l'enseignement spécialisé au sein d'écoles régulières, nldr*). Ce n'est pas la bonne mesure pour la bonne personne! Ce type de décisions témoigne d'un vrai mépris et d'une méconnaissance des besoins.»

Pour les élèves à partir de la 3P, le DIP confirme dans sa réponse qu'il y a bien «un peu plus d'une centaine d'élèves [...] en liste d'attente faute de prestataire disponible immédiatement». Il

indique toutefois que 360 élèves sont actuellement accompagnés, alors qu'ils étaient dix fois moins en 2017.

Quant à la baisse des suivis à 4 heures, il explique qu'il s'agit d'une moyenne, et non d'une limite, et qu'elle a été établie «pour permettre de prendre en charge un maximum d'élèves». Il souligne encore que l'OMP compte cette année 12 postes de plus d'enseignants spécialisés SPES qu'en 2020-2021, ce qui porte leur nombre à 55 équivalents plein temps.

**Un «sparadrap sur une hémorragie»** Et que se passe-t-il dans les

Connecté.

La Société pédagogique genevoise (SPG), le syndicat des enseignants du primaire. Elles tentent de mettre des stagiaires ou des civilistes dans les classes concernées, font des demandes pour que des remplaçants soient envoyés en renfort. «Mais il s'agit de personnes qui n'ont aucune formation pour prendre ces élèves en charge. Franchement, c'est un peu comme mettre un sparadrap sur une hémorragie», souffle un directeur d'école qui souhaite garder l'anonymat.

Dans ce contexte, certaines directions d'établissement demandent désormais aux enseignants de limiter les signalements d'élèves en difficulté et le lancement de PES, au risque que des cas pour lesquels cette évaluation est primordiale passent entre les mailles du filet.

**Attitude trouble au DIP.** Une liste d'attente existe depuis quelques années, mais elle était sans comparaison avec celle de la rentrée 2021. Au SEI, la liste est passée de deux ou trois enfants en moyenne à 50 cette année. La situation est donc particulièrement tendue et certains choix du DIP interrogent.

L'octroi de mesures SPES et EPS et leur prise en charge financière relèvent du Service de la pédagogie spécialisée (SPS) lequel est rattaché à l'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) du DIP. Or la directrice de ce service est partie à la retraite à l'été, un départ qui n'avait rien de soudain ni d'imprévu. Pourtant, le poste est resté inoccupé jusqu'au 1er décembre 2021, soit un vide de cinq mois, en période de crise et dans un service qui en a cruellement besoin. Alors que plusieurs personnes nous ont rapporté l'absence de la directrice dès le début de l'été, le DIP indique que son départ à la retraite est intervenu au 30 septembre et que la vacance a donc duré deux mois.

L'attitude du DIP par rapport aux parents dont les enfants se trouvent sur liste d'attente est aussi pour le moins surprenante. Concrètement, au terme de l'évaluation (PES), les parents ne sont pas informés par le département que leur enfant a droit à un

soutien renforcé en classe. La communication intervient seulement au moment où l'élève peut effectivement être pris en charge. Dans l'intervalle, certains parents l'apprennent de manière informelle, mais ce n'est pas toujours le cas. «Cela ne va pas du tout», regrette Eric Métral du SEI, qui de son côté tient au courant les directions d'écoles des élèves qui lui sont attribués et leur demande de prévenir les familles. Dans sa réponse, le DIP indique qu'il a communiqué sur la situation aux parents des élèves concernés à partir de la 3P dans le courant de l'été et à la rentrée.

Connecté.

«Déjà dans la petite enfance, plus personne n'arrive à suivre», souligne Eric Métral. Selon le directeur du SEI, cette forte hausse s'explique de plusieurs manières.

Le dépistage est désormais plus pointu.

Les dispositifs d'évaluation et d'inclusion scolaire sont de mieux en mieux connus, donc on y fait davantage appel.

Il y a aussi une hausse des troubles, probablement due à des facteurs environnementaux. Les spécialistes peinent à l'expliquer mais pointent plusieurs hypothèses: écrans, conditions de vie difficiles des familles, alimentation, pollution.

**Lire aussi: Notre Exploration, «Il n'y a plus d'enfant normal»**

Francesca Marchesini de la SPG mentionne, elle, un manque de personnel qualifié:

«Pour devenir enseignant spécialisé, il faut effectuer un master qui dure deux ans en cours d'emploi. Et au final, les enseignants spécialisés ont le même salaire que ceux du système régulier, alors que leurs conditions de travail sont souvent plus difficiles, avec un investissement demandé plus important.»

Pour les enfants à partir de la troisième primaire, un autre facteur explique l'importance de la liste d'attente. L'OMP a créé cette année une nouvelle fonction appelée «Conseil et Soutien» qui a drainé une partie des forces auparavant dévolues à l'encadrement individuel des enfants, ce que conteste le DIP ([lire sa réponse complète ici](#)). En tout, 9 postes d'enseignants spécialisés (répartis dans 25 établissements) sont désormais

dédiés à cette tâche qui consiste à assister les enseignants du système ordinaire.

Mais déjà les critiques pleuvent: le mandat de ces personnes n'est pas clairement défini, elles n'interviennent qu'à des taux réduits de 30 ou 40% par école, n'ont souvent pas de local dédié ni de matériel. Bref, pas les moyens d'agir efficacement. «Comme il est difficile de comprendre ce que sont ces ressources, il est difficile de les utiliser. C'est un imbroglio», résume Olivier Baud, député au Grand conseil et membre du comité de la SPG.

Connecté.

---